



Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

Réunion facilitée entre le personnel de la CCSN et la Nation
Saugeen Ojibway



PFP

Programme de financement
des participants

Juillet 2017



Dans le cadre de son Programme de financement des participants (PFP) – soutien offert pour les réunions de la CCSN sur des questions d'intérêt réglementaire –, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a offert du financement pour faciliter une réunion tenue le 25 mai 2017 entre le personnel de la CCSN et la Nation Saugeen Ojibway (NSO). Cette réunion avait pour objectif de faciliter une discussion à l'égard des 296 préoccupations de la NOS concernant le programme de suivi de l'évaluation environnementale de Bruce Power ainsi que des intérêts de la NSO en ce qui concerne les ressources halieutiques aux alentours de la centrale nucléaire de Bruce.

Les renseignements recueillis lors de la réunion seront inclus dans un document à l'intention des commissaires pertinent, afin de soumettre à l'attention de la Commission tous les renseignements utiles recueillis. La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN était le 25 mai 2017.

Contexte

La CCSN a rendu disponible une aide financière pour :

- accroître la participation des Autochtones et des parties intéressées aux processus de surveillance réglementaire et de délivrance de permis de la CCSN
- aider les groupes autochtones à présenter des renseignements utiles à la Commission

Un comité d'examen de l'aide financière (CEAF) indépendant de la CCSN a été formé pour examiner la demande d'aide reçue par l'administrateur du PFP de la CCSN, et pour formuler des recommandations à la CCSN sur l'allocation d'une aide financière.

Les membres du CEAF étaient :

- Guy Riverin, expert en évaluation environnementale et fonctionnaire fédéral à la retraite
- Paul Scott, directeur régional à la retraite du bureau de Vancouver de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale
- Bruce Young, directeur à la retraite de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale

Le CEAF a examiné la demande d'aide financière reçue par la CCSN, dont le montant s'élevait à 31 483,74 \$.

Admissibilité et critères relatifs au financement

Pour obtenir des renseignements additionnels sur le financement des participants et ses modalités, y compris des détails sur l'admissibilité et les critères de financement, veuillez lire le [*Guide du Programme de financement des participants*](#).

Décision à l'égard du Programme de financement des participants de la CCSN

La CCSN a étudié attentivement les recommandations que le CEAF a formulées au sujet de l'allocation d'une aide financière à la NSO pour rencontrer le personnel de la CCSN, et a approuvé le remboursement d'un montant maximal de 31 483,74 \$.

Demandeur	Montant maximal du financement disponible
1. Nation Saugeen Ojibway	31 483,74 \$
Total	31 483,74 \$

Renseignements supplémentaires

Adam Levine

Administrateur du Programme de financement des participants de la CCSN

Tél. : 613-947-6382

Courriel : cpsc.pfp.ccsn@canada.ca